Additif au CCTP pour des travaux d'électricité
Rénovation du Foyer Arenberg
97, rue de Meaux – 75019 Paris

V1 du 5 mai 2025

Société Philanthropique 15, rue de Bellechasse 75007 PARIS	CADENCE 9, rue de Domrémy 75013 PARIS T : 01 45 85 89 28 Jc.rene@cadenceidf.fr

SOMMAIRE

1. OBJET de l'ADDITIF 3
2. DESCRIPTION des OUVRAGES d'ÉLECTRICITÉ 3
2.1 Distribution générale des locaux – courants forts 3
2.2 Alimentations diverses 3
2.3 Équipements des locaux 3
2.3.1 Principe de distribution 3
2.3.2 Principe de fonctionnement en cuisine/foyer 4

1. OBJET DE L'ADDITIF

Le présent additif précise les modalités de la ventilation de la cuisine (hotte, désenfumage et traitement de l'air de compensation).
La description des ouvrages complétés ou modifiés en en rouge dans le texte ci-dessous.

2. DESCRIPTION DES OUVRAGES D'ÉLECTRICITÉ

2.1 Distribution générale des locaux – courants forts

Il sera prévu une armoire pour la zone cuisine/foyer et une pour la zone dédiée au personnel à prévoir dans le local TGBT créé au sous-sol.
Ces armoires seront alimentées depuis l'armoire TGBT du rez-de-chaussée.
L'entreprise devra les percements, chemins de câbles, calfeutrement CF des murs et planchers traversés.
L'entreprise justifiera de la puissance et de la sélectivité des disjoncteurs au moyen d'une note de calcul.

Les armoires seront réalisées par une enveloppe en tôle 10/10ème, d'un degré IP43 IK08, avec porte et plastrons en tôle et bouton verrou à barillet + clé n°405.

Chaque armoire comprendra :

- Un interrupteur de coupure générale,
- Des disjoncteurs tétra polaires avec différentiels réglables de protections des départs principaux,
- Des disjoncteurs tétra polaires avec différentiels 30 mA et 300 mA pour la protection des circuits petite force, à raison d'une protection par équipement,
- Des organes de télécommandes (contacteurs),
- Des disjoncteurs de protections des circuits terminaux (avec un maximum de 6 disjoncteurs par tranche différentielle),
- Les protections nécessaires à l'éclairage de sécurité.
- 1 jeu de barres courant usage propre avec des disjoncteurs DDR 30mA SI de protection des circuits terminaux des PC
- Des organes de commandes (télé rupteurs, minuteries et horloge, contacteurs …) afin d'assurer le principe de fonctionnement décrit ci-après au §7.6.2.
- Un bornier de raccordement des canalisations des départs.

Il sera prévu une réserve de 30% sur chaque armoire
Il sera posé un schéma d'armoire sur chaque armoire

2.2 Alimentations diverses

Il sera prévu la protection depuis l'armoire de toutes les alimentations diverses, à savoir :

- 2 pompes de relevage en place (une en salle à manger et une en dégagement 1)
- 1 moteur VMC en OM
- 1 moteur de désenfumage de la hotte compris temporisation d'une heure en tri
- Alimentation de l'éclairage de la hotte
- 1 batterie de réchauffement d'air en salon
- 1 lave-linge et 1 sèche-linge en buanderie
- 6 plaques de cuissons
- 2 fours

2.3 Équipements des locaux

2.3.1 Principe de distribution

Les câbles de dérivations seront de section suffisante pour éviter toute surchauffe.
La hotte sera raccordée en câble CR1

Toute la distribution et les appareillages seront suivant leurs implantations :

- soit en faux plafond

- soit en chemin de câbles destinés à être vu en salle à manger, salon et espace détente
- soit encastrés dans les cloisons neuves ou doublées avec pot Batibox Energy de chez Legrand
- soit sous goulotte ou tubes sur les murs et cloisons existantes, avec prise en compte des diagnostics de présence de peinture au plomb (méthodologie d'intervention à prévoir).

L'entreprise devra la pose d'un fourreau dans la dalle (compris saignée et reprise de dalle) pour alimentation des fours et plaques de l'ilot central, ainsi que l'ilot central de l'espace détente.
Tous les appareillages seront obligatoirement à vis (pas de fixations à griffes).

2.3.2 Principe de fonctionnement en cuisine/foyer

Les installations de la cuisine/ foyer ne devront pas être utilisables de 22h30 à 6h00, une horloge pilotera l'éclairage, les plaques de cuisson, les fours et micro-ondes.

Éclairage du foyer (détente, salle à manger et salon) et de la cuisine :

- Sur détection de présence pour les luminaires au plafond (cuisine, espace détente)
- Sur détection de présence pour les luminaires au plafond de type tube étanche (salle à manger et salon)
- Sur télérupteur couplé à une minuterie (pour fonctionnement 1h) pour les appliques aux murs (salle à manger et salon)
- Sur télérupteur couplé à une minuterie (pour fonctionnement 1h) pour les appliques aux murs (détente, cuisine)
- Sur télérupteur couplé à une minuterie (pour fonctionnement 1h) pour les rubans leds ou suspension (salle à manger, salon, cuisine)

Cuisson (plaques et fours) sur minuterie de 20 mm, avec relance. Une commande par appareil.
La relance pour faire fonctionner les plaques ou les fours lancera le démarrage de la hotte avec une temporisation qui pourra être réglée par le gestionnaire (1h ou 1h30)